



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**UIT-T**

**E.121**

SECTEUR DE LA NORMALISATION  
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
DE L'UIT

(02/95)

**RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE ET RNIS  
EXPLOITATION, NUMÉROTATION,  
ACHEMINEMENT ET SERVICE MOBILE**

---

**PICTOGRAMMES, SYMBOLES ET ICÔNES  
DESTINÉS À AIDER LES USAGERS  
DU SERVICE TÉLÉPHONIQUE**

**Recommandation UIT-T E.121**

(Antérieurement «Recommandation du CCITT»)

---

## AVANT-PROPOS

L'UIT-T (Secteur de la normalisation des télécommunications) est un organe permanent de l'Union internationale des télécommunications (UIT). Il est chargé de l'étude des questions techniques, d'exploitation et de tarification, et émet à ce sujet des Recommandations en vue de la normalisation des télécommunications à l'échelle mondiale.

La Conférence mondiale de normalisation des télécommunications (CMNT), qui se réunit tous les quatre ans, détermine les thèmes d'études à traiter par les Commissions d'études de l'UIT-T lesquelles élaborent en retour des Recommandations sur ces thèmes.

L'approbation des Recommandations par les Membres de l'UIT-T s'effectue selon la procédure définie dans la Résolution n° 1 de la CMNT (Helsinki, 1<sup>er</sup>-12 mars 1993).

La Recommandation révisée UIT-T E.121, que l'on doit à la Commission d'études 1 (1993-1996) de l'UIT-T, a été approuvée le 21 février 1995 selon la procédure définie dans la Résolution n° 1 de la CMNT.

---

### NOTE

Dans la présente Recommandation, l'expression «Administration» est utilisée pour désigner de façon abrégée aussi bien une administration de télécommunications qu'une exploitation reconnue de télécommunications.

© UIT 1995

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

## TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
1 Champ d'application.....	1
2 Références.....	1
3 Définitions.....	1
4 Abréviations.....	2
5 Eléments de symboles et de pictogrammes.....	2
5.1 Utilisation d'éléments.....	2
5.2 Principes de conception.....	2
6 Représentation graphique des tonalités.....	3
6.1 Structure temporelle.....	3
6.2 Variation de la hauteur d'une tonalité.....	3
6.3 Timbre.....	4
6.4 Intensité.....	4
7 Pictogrammes destinés à aider à localiser les services.....	4
7.1 Symbole du téléphone.....	4
7.2 Symbole des services d'information.....	5
7.3 Symbole pour la télécopie.....	5
7.4 Symbole d'accès pour handicapés physiques.....	6
7.5 Symbole d'installations spéciales pour malentendants.....	6
7.6 Symbole d'installations spéciales pour les sourds.....	7
8 Pictogrammes destinés à aider à comprendre l'information.....	7
9 Pictogrammes destinés à aider à utiliser un service public.....	8
10 Pictogrammes destinés à aider à identifier les services téléphoniques d'abonné et les fonctions du poste téléphonique.....	9
11 Principes pour les essais.....	12
Références.....	12

## **RÉSUMÉ**

La présente Recommandation a pour objet de déterminer les pictogrammes, symboles et icônes qui pourraient être utilisés pour aider les usagers à identifier et à utiliser les services mis à leur disposition. La version révisée présente un certain nombre de nouveaux symboles et pictogrammes élaborés en étroite collaboration avec la Commission électrotechnique internationale (CEI).

# PICTOGRAMMES, SYMBOLES ET ICÔNES DESTINÉS À AIDER LES USAGERS DU SERVICE TÉLÉPHONIQUE

(révisée en 1994)

## 1 Champ d'application

La présente Recommandation a pour objet de déterminer les pictogrammes, symboles et icônes qui pourraient être utilisés pour aider les usagers à identifier les services mis à leur disposition et à les utiliser.

## 2 Références

Les Recommandations et autres références suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui y est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Recommandation. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toutes Recommandations et autres références sont sujettes à révision; tous les utilisateurs de la présente Recommandation sont donc invités à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des Recommandations et autres références indiquées ci-après. Une liste des Recommandations UIT-T en vigueur est publiée régulièrement.

- Recommandation E.181 du CCITT, 1998, *Identification des tonalités étrangères par l'utilisateur*.
- Recommandation E.122 du CCITT, 1988, *Mesures propres à réduire les difficultés rencontrées par les usagers dans le service téléphonique international*.
- Recommandation UIT-T F.910, 1995, *Procédures applicables à la conception, l'évaluation et la sélection de symboles, de pictogrammes et d'icônes*.

## 3 Définitions

Pour les besoins de la présente Recommandation, les définitions suivantes s'appliquent:

**3.1 Les symboles, pictogrammes et icônes** sont des représentations graphiques qui transmettent des informations avec un minimum de recours au langage.

Les pictogrammes sont généralement considérés comme des représentations graphiques simplifiées qui servent à guider les usagers et à leur expliquer comment ils doivent procéder pour atteindre un certain objectif. Les pictogrammes sont, autant que possible, facilement compréhensibles sans explication et ne nécessitent pas, ou pratiquement pas, d'apprentissage de la part des usagers.

Les symboles sont, au contraire, généralement définis comme des représentations abstraites exprimant une idée mais nécessitant un apprentissage de la part des usagers pour être compris.

On peut considérer que les symboles et les pictogrammes se situent aux extrémités opposées d'un continuum défini par leurs divers degrés de représentation graphique des objets qu'ils décrivent. Dans la pratique, un grand nombre des symboles et pictogrammes utilisés aujourd'hui, y compris ceux qui figurent dans la présente Recommandation, se situent à une certaine distance de chaque extrémité de ce continuum, c'est-à-dire qu'ils peuvent contenir un certain degré d'abstraction combiné à un certain degré de représentation graphique.

Les icônes sont des représentations de ce type qui sont maintenant devenues d'un usage courant comme objets de manipulation dans les interfaces d'utilisateur graphiques pour les applications informatiques. Ils peuvent être entièrement abstraits comme les symboles ou entièrement graphiques comme les pictogrammes, ou se situer à un certain point entre ces extrêmes. Le terme «icône» est de plus en plus utilisé, au-delà de son sens initial, dans les interfaces d'utilisateur informatiques.

Dans la présente Recommandation, les termes «symbole», «pictogramme» et «icône» seront utilisés, autant que possible, dans l'esprit des définitions données ci-dessus. Cependant, il faut reconnaître que, dans de nombreux cas, le choix de l'un ou l'autre de ces termes est, dans une très large mesure, arbitraire. L'objectif n'a pas été d'adopter, entre ces termes, des distinctions nettement définies qui se sont d'ailleurs révélées impossibles à établir d'une manière suffisamment fiable.

## 4 Abréviations

Pour les besoins de la présente Recommandation, les abréviations suivantes sont utilisées:

CEI	Commission électrotechnique internationale
ER	Exploitation reconnue

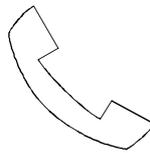
## 5 Eléments de symboles et de pictogrammes

### 5.1 Utilisation d'éléments

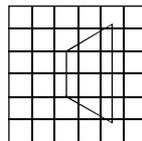
Les symboles et les pictogrammes peuvent être constitués d'autres symboles et pictogrammes appelés éléments.

Les éléments suivants sont des exemples de ceux qui sont utilisés dans les pictogrammes et les symboles normalisés.

– combiné



– haut-parleur

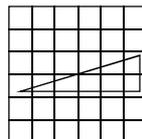


– lettres



Informations

– réglage du volume



Variabilité (417-CEI-5004)

T0104340-95/d01

Les éléments utilisés pour représenter graphiquement les tonalités sont décrits à l'article 6. Les éléments utilisés dans les symboles des compléments de service sont énumérés à l'article 10.

### 5.2 Principes de conception

La conception graphique d'un appareil, d'une fonction ou d'un service donnés doit être fondée, autant que possible, sur la représentation mentale que l'utilisateur se fait de cet appareil, de cette fonction ou de ce service.

Un pictogramme réaliste est plus facile à comprendre et demande moins d'apprentissage qu'un symbole abstrait. Par conséquent, le concepteur doit, chaque fois que possible, chercher à obtenir une représentation réaliste. Si un pictogramme ou un symbole existe dans un contexte autre que celui des télécommunications et est compris par les usagers, il convient, le cas échéant, de l'utiliser, ce qui présente deux avantages; d'une part, les usagers peuvent transférer la connaissance qu'ils ont déjà à l'environnement des télécommunications, donc atteindre leur objectif plus rapidement et plus facilement; d'autre part, on limite l'introduction de nouveaux pictogrammes ou symboles. Cela permet de réduire l'effort mental que doit faire l'utilisateur lorsqu'il essaie de se rappeler la signification d'un pictogramme ou d'un symbole ainsi que le risque de confusion entre différents pictogrammes ou symboles assurant la même fonction dans différents contextes et des pictogrammes ou symboles similaires assurant différentes fonctions dans différents contextes.

Pour être reconnus rapidement, les pictogrammes et les symboles doivent être aussi simples que possible et se distinguer aisément d'autres pictogrammes et symboles d'usage courant.

La conception d'une série cohérente de pictogrammes ou de symboles doit suivre quelques règles bien précises sur la signification des éléments graphiques dans une application particulière et sur la relation entre ces éléments (voir, par exemple, l'article 10). La série de symboles sera réduite au strict minimum et il est recommandé de ne pas dépasser trois éléments par symboles.

La conception des pictogrammes et des symboles doit répondre aux exigences techniques de leur application. S'ils sont appelés à figurer sur la touche d'un clavier ou sur un écran, leur conception doit pouvoir s'y prêter sans modification majeure. Dans les deux cas, ils doivent pouvoir être aisément reconnus à une distance de 50 cm.

L'aspect, les dimensions et la couleur de chaque pictogramme ou symbole recommandé sont laissés à l'appréciation des administrations, des prestataires de services ou des ER. Cependant, chacun d'eux devra offrir une ressemblance visuelle avec ceux qui sont reproduits dans la présente Recommandation.

## 6 Représentation graphique des tonalités

Les représentations graphiques de tonalités sont utiles pour les instructions imprimées données aux usagers. Elles peuvent être utilisées pour aider les usagers à comprendre la relation entre une tonalité et sa signification, à partir de la tonalité ou de la signification. Par exemple, la représentation graphique des tonalités de progression de l'appel peut aider les usagers à reconnaître la tonalité de retour d'appel inhabituelle en cas de communication avec un autre pays. Elle peut également servir de référence pour identifier la signification de tonalités imprévues ou inhabituelles et permettre de répondre à des questions du type:

Quelle est la tonalité de retour d'appel dans le pays X?

ou

Que signifie la tonalité constituée d'une succession rapide de «bips»?

Les paragraphes qui suivent décrivent la manière la mieux appropriée de représenter graphiquement les divers aspects des tonalités. Chaque fois qu'on utilise des représentations graphiques de tonalités:

- les tonalités intermittentes doivent généralement être représentées par au moins deux périodes complètes,
- toutes les tonalités qui apparaissent sur une même figure doivent être représentées à la même échelle de temps.

### 6.1 Structure temporelle

Ce paramètre devrait être représenté par des blancs de longueur appropriée entrecoupant l'axe des temps horizontal.



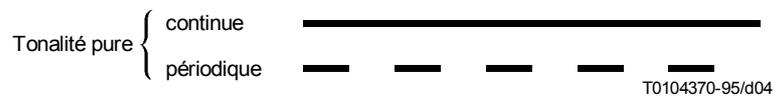
### 6.2 Variation de la hauteur d'une tonalité

Ce paramètre devrait être représenté par le décalage vertical d'un trait rectiligne au-dessus de l'axe des temps:

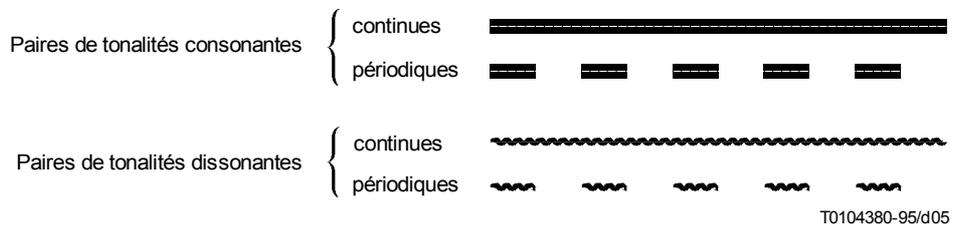


### 6.3 Timbre

Une tonalité pure (onde sinusoïdale) devrait être représentée par des traits rectilignes sur un axe horizontal.



Si des tonalités composites comportent deux fréquences, la représentation optimale dépend de la séparation de fréquence entre les tonalités. Cette séparation peut être supérieure à la largeur de bande critique (paires de tonalités consonnantes) ou inférieure à celle-ci (paires de tonalités dissonnantes) [2]; pour les paires de tonalités consonnantes, la meilleure représentation consiste en deux traits rectilignes parallèles; pour les paires de tonalités dissonnantes, une ligne sinusoïdale est la meilleure représentation.



Si la séparation de fréquence entre les deux tonalités est voisine de la largeur de bande critique, aucune des deux représentations ne peut être satisfaisante.

### 6.4 Intensité

Ce paramètre devrait être représenté par une variation de l'épaisseur des traits rectilignes:



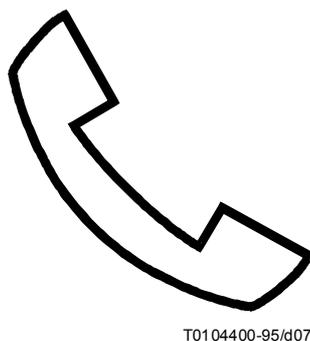
## 7 Pictogrammes destinés à aider à localiser les services

### 7.1 Symbole du téléphone

Ce symbole peut être utilisé:

- en lieu et place du mot «téléphone»;
- comme complément à un numéro téléphonique;
- pour indiquer un endroit d'où l'on peut téléphoner;
- pour désigner le service téléphonique en général.

Lorsqu'un symbole de ce type est utilisé, il doit représenter un combiné téléphonique. Le symbole reproduit à la Figure 1 est semblable à celui figurant dans la référence [1] et à ceux que l'on rencontre communément sur les panneaux de signalisation routière et dans les gares.



T0104400-95/d07

FIGURE 1/E.121

**Symbole du téléphone: combiné orienté de la gauche en haut vers la droite en bas, le microphone étant tourné vers le haut**

## 7.2 Symbole des services d'information

Un symbole des services d'information peut être utilisé dans les annuaires téléphoniques, dans les listes de numéros téléphoniques particuliers indiqués dans les cabines téléphoniques, dans d'autres endroits où des informations peuvent être données par téléphone ou dans les renseignements imprimés à l'intention des visiteurs étrangers. Il peut aussi être utilisé conjointement avec plusieurs numéros téléphoniques de service. Il peut être utilisé pour attirer l'attention sur:

- a) des informations générales concernant les services téléphoniques;
- b) des renseignements relatifs aux numéros téléphoniques nationaux ou internationaux;
- c) une assistance aux visiteurs étrangers qui ne comprennent pas la langue du pays;
- d) des renseignements relatifs aux hôtels, aux salles de spectacle, etc.

Le symbole de ce type qui doit être utilisé doit être un «i» (lettre minuscule comme indiqué à la Figure 2). Il peut faire l'objet d'un encadrement ou d'une délimitation appropriés. Etant donné que ce symbole présente un aspect tout à fait général, il devra être associé à des mots ou à d'autres symboles appropriés désignant le genre d'information que l'on peut obtenir en composant les numéros téléphoniques correspondants. Ledit symbole pourra, par exemple, être accompagné du symbole représentant le téléphone lorsqu'il s'agit de renseignements téléphoniques d'ordre général et des mots «English», «Deutsch», «Français», lorsqu'il s'agit d'une assistance aux visiteurs étrangers.



T0104410-95/d08

FIGURE 2/E.121

**Symbole de services d'information («i» minuscule)**

## 7.3 Symbole pour la télécopie

Un symbole peut être utilisé pour la télécopie:

- a) en lieu et place du mot télécopie;
- b) pour indiquer un lieu où il est possible d'utiliser un service de télécopie;
- c) pour désigner le service de télécopie en général;
- d) comme complément au numéro de télécopie d'un abonné (voir aussi l'article 7/E.123).

Lorsqu'un tel symbole est utilisé, il devrait être formé du mot FAX écrit en majuscules, comme l'indique la Figure 3.



FIGURE 3/E.121

**Symbole pour la télécopie (FAX en lettres majuscules)**

#### **7.4 Symbole d'accès pour handicapés physiques**

Un symbole d'accès pour handicapés physiques peut être utilisé pour indiquer qu'une installation publique de télécommunication (cabine téléphonique, par exemple) est accessible aux handicapés, notamment à ceux qui circulent en fauteuil roulant.

Le symbole à utiliser à cette fin est représenté à la Figure 4. Il a été adopté en vue d'une normalisation internationale dans une résolution de l'assemblée de Rehabilitation International en 1978. Pour connaître les dispositions précises relatives au dessin et à l'application de ce symbole, il est recommandé aux Administrations de prendre contact avec l'organisation nationale membre de Rehabilitation International ou avec le siège de Rehabilitation International, 25 East Street, New York, 10010 (Etats-Unis d'Amérique).



T0104430-95/d10

FIGURE 4/E.121

**Symbole de l'accès pour handicapés**

#### **7.5 Symbole d'installations spéciales pour malentendants**

Un symbole peut être utilisé pour représenter des installations spéciales à l'intention des sourds et des malentendants pour indiquer la présence d'un appareil de télécommunication tel qu'un publiphone spécialement adapté pour les sourds et les malentendants. Il peut s'agir soit d'un système d'amplification, soit d'un système de présentation visuelle.

Le symbole à utiliser à cette fin est celui que représente la Figure 5. Il a été adopté par la Fédération mondiale des sourds lors de sa réunion de 1980. Il est recommandé aux Administrations qui voudraient connaître les dispositions précises relatives au dessin et à l'application de ce symbole de contacter soit l'organisation nationale de leur pays qui est membre de la Fédération mondiale des sourds, soit le Secrétariat général de cette organisation, 120 Via Gregorio VII, 00165 Rome (Italie).



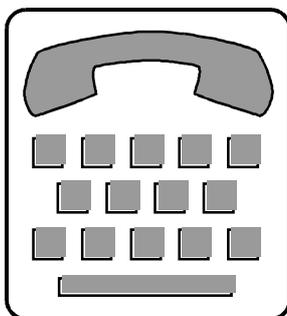
T0104440-95/d11

FIGURE 5/E.121

**Symbole d'installations spéciales pour sourds et malentendants**

## 7.6 Symbole d'installations spéciales pour les sourds

Un symbole peut être utilisé pour signaler qu'un service de textophone est disponible en utilisant un terminal public spécialement adapté. Le symbole qui sera utilisé pour ce faire est celui qui est indiqué à la Figure 6.



T0104450-95/d12

FIGURE 6/E.121

**Symbole d'une connexion de textophone  
dans une cabine publique**

## 8 Pictogrammes destinés à aider à comprendre l'information

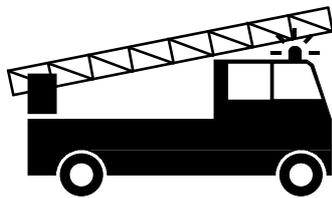
Dans certains pays, il existe un numéro de téléphone d'urgence unique qui peut être appelé dans tous les cas. Dans d'autres pays, des numéros différents sont utilisés pour les différents services d'urgence, par exemple, pompiers, ambulance ou police. En cas d'utilisation d'un symbole pour indiquer le numéro d'urgence unique, ce symbole devrait être «SOS» (voir la Figure 7). Lorsque ce numéro n'existe pas, le symbole «SOS» peut être employé pour attirer l'attention sur la liste des numéros des différents services d'urgence.

**SOS** T0104460-95/d13

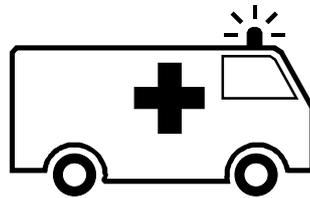
FIGURE 7/E.121

**Symbole correspondant au numéro général d'urgence  
(«SOS» en lettres majuscules)**

Les symboles représentés à la Figure 8 peuvent être utilisés dans les cas où l'on a besoin de plusieurs symboles, éventuellement en combinaison avec celui de la Figure 7.



Symbole des pompiers:  
Vue latérale d'une voiture de pompiers avec gyrophare et échelle



Symbole des ambulances:  
Vue latérale d'une ambulance avec gyrophare et croix (voir la Note 1)



T0104470-95/d14

Symbole de la police:  
Vue latérale d'une voiture de police avec gyrophare et le mot police dans la langue du pays (voir la Note 2)

#### NOTES

1 Dans certains pays, la croix peut être remplacée par un croissant. La croix rouge et le croissant rouge sont des symboles réservés au Comité international de la Croix-Rouge; ils ne devraient être utilisés qu'en vertu d'arrangements spéciaux avec ledit Comité.

2 Sur cet exemple, le terme «police» est en néerlandais. Si, pour des raisons typographiques, l'impression de ce mot dans la langue nationale n'est pas possible, il est possible de l'omettre.

FIGURE 8/E.121

### Symboles des services d'urgence

## 9 Pictogrammes destinés à aider à utiliser un service public

Une séquence de pictogrammes est un moyen efficace pour guider les utilisateurs de publiphones, surtout si ces usagers, par exemple des visiteurs étrangers, connaissent mal ses modalités d'utilisation. Diverses études sur la conception des instructions pictographiques pour les publiphones ont abouti aux directives suivantes.

S'il est probable que certains usagers connaîtront mal l'équipement, étant par exemple des visiteurs étrangers, des dessins réalistes représentant assez bien l'équipement pour permettre d'en identifier les diverses parties seraient utiles; en revanche, s'il est probable que les usagers connaissent bien l'équipement, ou si l'emplacement des divers éléments ne pose pas de problème, des pictogrammes moins représentatifs peuvent être acceptables.

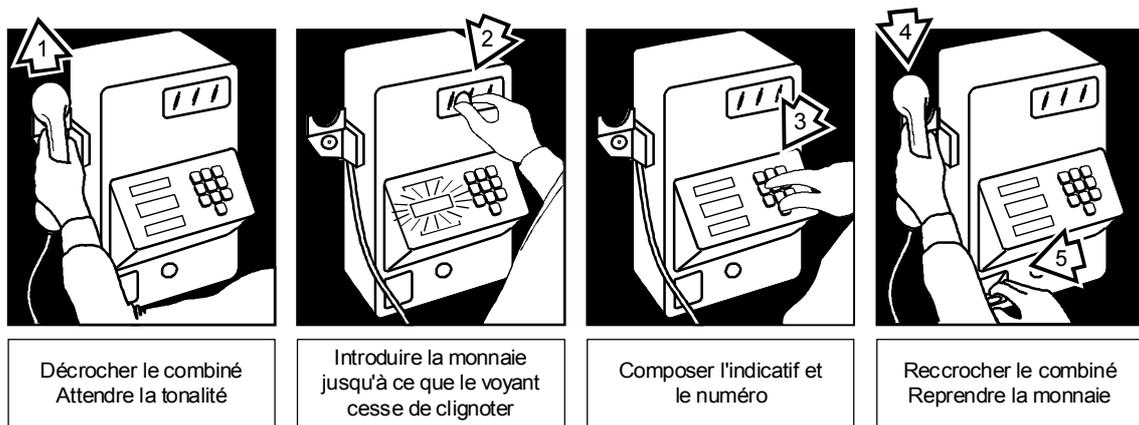
Les gestes (ou certaines actions) devraient être indiqués par des flèches qui pourraient être d'une couleur différente du reste du pictogramme afin de mieux attirer l'attention.

Les gestes ou actions d'une suite d'instructions pictographiques devraient être numérotés (1, 2, 3, etc.) dans l'ordre logique.

Les pictogrammes peuvent être disposés en bande horizontale (comme à la Figure 9), en colonne verticale ou (à condition que la numérotation soit claire) en bloc.

Les pictogrammes devraient être placés à l'endroit le plus visible pour l'utilisateur et, chaque fois que possible, fixés à la structure de l'équipement. Idéalement, les nouveaux publiphones devraient être conçus avec une surface sur le devant destinée à recevoir les pictogrammes, cette surface devant être la plus grande possible.

Les nouveaux pictogrammes devraient être testés dans des conditions réalistes auprès d'un échantillon d'utilisateurs avant d'être mis en service.



T0104480-95/d15

FIGURE 9/E.121

### Exemple d'instructions pictographiques

## 10 Pictogrammes destinés à aider à identifier les services téléphoniques d'abonné et les fonctions du poste téléphonique

Des symboles peuvent être utilisés pour désigner les services téléphoniques d'abonné. Ils peuvent figurer sur les équipements d'abonné, par exemple sur les boutons-poussoirs qui permettent d'activer ces services. Ils peuvent être également utilisés dans les instructions<sup>1)</sup>.

Un symbole offre, contrairement à un nom ou à un nom abrégé, l'avantage d'être indépendant de la langue. Pour les usagers familiarisés avec une certaine langue, le nom en toutes lettres ou un code mnémotechnique peuvent être plus faciles à comprendre.

Les Figures 10<sup>2)</sup> et 11<sup>3)</sup> montrent les symboles de douze services complémentaires et de six fonctions de télécommunication. Les éléments de symboles représentés sur les Figures 10 et 11 correspondent à deux types d'utilisation différents; la Figure 10 s'applique à l'établissement de la communication, donc à l'interfonctionnement avec les services, tandis que la Figure 11 traite des fonctions terminales.

Les symboles représentés à la Figure 10 peuvent aussi apparaître sur un écran de visualisation, pour autant qu'ils soient aussi proches que possible de leur représentation imprimée. Sur les écrans de visualisation normalement disponibles, on dispose de cette possibilité en utilisant au minimum  $60 \times 50$  ou  $60 \times 60$  éléments d'image par symbole.

La majorité des symboles normalisés de la Figure 10 sont fondés sur les éléments suivants:

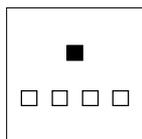
- un point représente un poste d'abonné;
- une ligne entre des points représente une connexion entre postes d'abonnés;
- une ligne discontinue représente une connexion en attente;
- une flèche représente un appel:
 

appel sortant	... flèche s'éloignant de l'utilisateur ↑
appel entrant	... flèche se dirigeant vers l'utilisateur ↓
appel dévié	... flèche passant à côté de l'utilisateur →

1) A l'époque où ces symboles ont été établis et testés, les procédures d'exploitation des services d'abonné n'étaient pas encore normalisées, ce qui risque de créer une situation indésirable où le même symbole est utilisé pour différentes procédures d'exploitation d'un service. Il faut donc s'efforcer de normaliser ces procédures pour les services complémentaires.

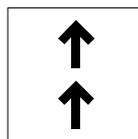
2) Au cours de la période d'études 1981-1984, deux études expérimentales ont été menées pour établir une série appropriée de symboles. Les Administrations et constructeurs suivants ont participé à l'une de ces études ou aux deux: AT&T, Etats-Unis d'Amérique; Bell-Northern Research, Canada; British Telecom, Royaume-Uni; Bundespost, Allemagne; Chili; France; ITT, Royaume-Uni; KTAS, Danemark; Pays-Bas; NTT, Japon; Suède et Uruguay.

3) La Figure 11 présente les symboles de six fonctions de télécommunication. A l'exception du symbole de volume (variabilité) (Publication 417 de la CEI, symbole numéro 417-CEI-5004), les noms de ces fonctions et leurs applications sont ceux qui ont été utilisés par Communication Industries Association of Japan (CIAJ) au cours des expériences pendant lesquelles ces symboles ont été évalués.



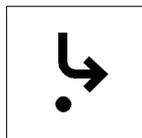
Service de numérotation abrégé

Il vous suffit de composer un code simple (par exemple, un chiffre de 1 à 9) au lieu du numéro complet pour obtenir des numéros souvent appelés (service de numérotation abrégée, voir 2.1)



Répétition du dernier appel

Le dernier numéro que vous avez composé est rappelé (s'il était alors occupé). Ce service peut être répété (par exemple, si le numéro est toujours occupé) (service de répétition de numéro, voir 2.26)



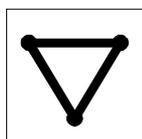
Transfert de base

Tous les appels arrivant à votre poste sont déviés vers un autre téléphone (service «Ne pas déranger», voir 1.2)



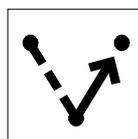
Transfert d'appel en cas de non-réponse

Si vous ne répondez pas sur votre poste, l'appel sera dévié vers un autre téléphone (service abonné absent, voir 1.1)



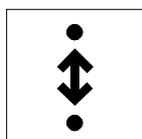
Conversation à 3 correspondants

Vous permet d'établir une conférence téléphonique entre vous-même et deux autres abonnés (service comportant un troisième correspondant, voir 1.15)



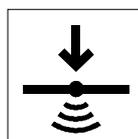
Attente pour recherche

Vous permet de «garder» quelqu'un à qui vous parlez pendant que vous effectuez un autre appel (service comportant un troisième correspondant, voir 1.15)



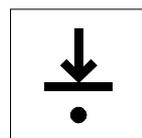
Rappel du demandé

Si le numéro que vous demandez est occupé, il sera automatiquement rappelé dès qu'il sera libre (service d'établissement d'appels adressés à des abonnés occupés, voir 1.12)



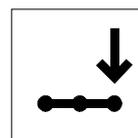
Appel en instance

Si vous êtes en conversation, les autres appels vous étant destinés déclencheront un signal pour vous faire savoir qu'on essaie de vous joindre (service d'appel en instance, voir 2.23)



Limitation des appels d'arrivée

Tous les appels vous étant destinés sont arrêtés (service de limitation des appels d'arrivée, voir 1.10)



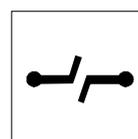
Appel repris

Vous pouvez utiliser votre téléphone pour répondre aux appels adressés à un autre poste du même «groupe» (par exemple, celui d'un collègue) (service de recherche de ligne libre dans un commutateur privé, voir 2.6)



Annulation générale

Annule tous autres services que vous avez précédemment demandés (par exemple, annule la limitation des appels d'arrivée)



Déconnexion

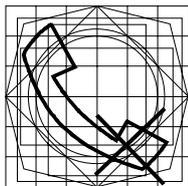
Vous permet de terminer une conversation et d'en commencer une nouvelle sans raccrocher le récepteur

T0104490-95/d16

NOTE – Les numéros de paragraphe indiqués sont ceux du Supplément n° 1, fascicule II.2, *Livre bleu*, Genève, 1989.

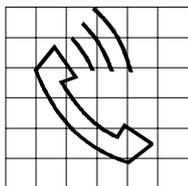
FIGURE 10/E.121

**Symboles des services complémentaires**



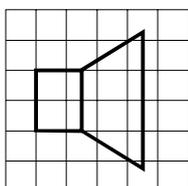
Déconnexion du microphone

Indique la possibilité d'interrompre momentanément la transmission



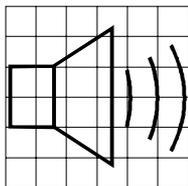
Volume d'écoute

Indique la possibilité de régler le volume de l'écoute



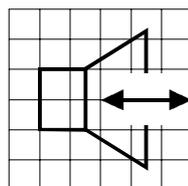
Réception sur haut-parleur

Indique la possibilité d'amplifier la réception par un haut-parleur



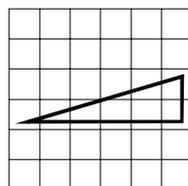
Volume du haut-parleur

Indique la possibilité de régler le volume du haut-parleur



Communication mains-libres

Indique la possibilité de communiquer par microphone et haut-parleur interposés sans décrocher le combiné



Volume (Variabilité)  
(417-CEI-5004)

T0104500-95/d17

Sur tout type d'équipement. Indique la commande qui permet de régler une valeur à un niveau donné. Cette valeur augmente proportionnellement à la largeur de la figure

FIGURE 11/E.121

### Symboles des fonctions de télécommunication

## 11 Principes pour les essais

Les principes régissant les essais des symboles, des pictogrammes et des icônes sont énoncés dans la Recommandation F.910.

### Références

- [1] Publication 417 [1973] 5090-a de la CEI.
- [2] ZWICKER (E.) *et autres*: Critical bandwidth in loudness summation, *Journal of the Acoustical Society of America*, Volume 29, pages 548-557, 1957.



